



## Question obligatoire

### L'Afrique subsaharienne, du milieu des années 1950 à la fin des années 1980

Le découpage chronologique et les orientations thématiques choisies invitent à une étude succincte de la décolonisation. L'accès à l'indépendance ouvre de nouvelles perspectives : la construction d'États plus ou moins émancipés, la mise en œuvre de stratégies de développement inégalement efficaces, l'émergence de sociétés postcoloniales.

L'articulation entre le traitement de la question obligatoire et le sujet d'étude choisi est laissée à la liberté du professeur selon les objectifs attribués au sujet d'étude. En amont ce dernier permet d'identifier les enjeux, problèmes et notions qui seront développés lors du traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir certains contenus de la question.

Question obligatoire	Notions	Commentaire
L'Afrique subsaharienne, du milieu des années 1950 à la fin des années 1980	Anticolonialisme Décolonisation Développement Tiers monde	On évoque rapidement les étapes de la décolonisation. On montre que les nouveaux États indépendants d'Afrique subsaharienne doivent compter avec l'héritage colonial et le contexte international. Ils doivent également faire face à de nombreux défis : <ul style="list-style-type: none"><li>- politiques : construction d'un État, d'une unité nationale, choix et mise en œuvre d'un type de régime</li><li>- économiques et sociaux : choix et mise en œuvre d'un mode de développement, intégration à l'économie internationale et rapports à l'ancienne puissance coloniale.</li></ul>

Rappel du programme, Bulletin officiel n° 33 du 13 septembre 2012

## Enjeux

### Enjeux civiques et politiques

L'analyse historique doit être articulée avec une réflexion civique. Elle portera sur :

- l'émancipation des peuples colonisés. Au sein des mouvements anticolonialistes, de véritables débats existent sur la légitimité des actions entreprises et sur le recours à la violence. L'étude de la guerre d'Algérie ouvre la réflexion sur les moyens engagés par un État pour maintenir sa domination sur un territoire et sur une population.

- la construction d'un État. Lorsque les indépendances sont obtenues, la plupart des populations d'Afrique subsaharienne vivent depuis au moins trois générations dans les mêmes frontières, avec les mêmes lois, le même régime politique, la même langue de colonisation. Ces « États-nations », aussi récents soient-ils, sont très peu remis en cause.

-le développement. Les choix de développement sont des choix politiques dont les répercussions sociales sont considérables. Leur analyse permet d'aborder avec les élèves le débat sur le néocolonialisme et la poursuite de la domination par d'autres moyens.

### **Enjeux scientifiques et didactiques**

L'analyse de la situation des pays africains a fait l'objet de nombreux renouvellements historiographiques. L'expression même d'Afrique subsaharienne supplante aujourd'hui celle d' « Afrique noire » et témoigne d'une volonté de dégager l'histoire de l'héritage colonial. La notion d'émancipation remplace parfois le terme de décolonisation rappelant que les mouvements de décolonisation commencent dès la colonisation elle-même. Quant aux États africains, ils doivent être envisagés comme des constructions complexes dont les frontières sont dans l'ensemble maintenues. Elles forment d'ailleurs l'un des héritages les plus stables

de la période coloniale. Les stratégies de développement adoptées après les indépendances sont elles directement articulées à des choix idéologiques mais aussi au contexte de la guerre froide puis à celui de la mondialisation économique et de l'internationalisation des échanges.

## **Problématiques**

---

### **Problématique générale du thème**

Comment les États colonisés construisent-ils leurs indépendances?

### **Problématique de la question obligatoire**

Quand peut-on considérer que la décolonisation de l'Afrique subsaharienne, c'est-à-dire son indépendance et sa stabilité politique, diplomatique et militaire mais aussi économique et sociale, est réalisée ?

## **Éléments de mise en œuvre**

---

Les propositions de mise en œuvre ci-dessous ne sont pas prescriptives ; elles ne constituent que des pistes possibles. L'objectif est ici de proposer une variété de démarches, de situations de mises en activité des élèves en lien avec les capacités à construire et des supports utilisables. Chaque professeur fera ses propres choix en fonction des problématiques et de la progression qu'il aura retenues.

L'intitulé de la question invite à conserver une approche chronologique. Les bornes peuvent faire l'objet de discussion. Pour les années 1950, on peut choisir un événement emblématique (création du premier mouvement politique panafricain -le rassemblement démocratique africain- en 1946, première constitution du Nigeria en 1951, début du conflit algérien en 1954, conférence de Bandung en 1955, indépendance du Ghana en 1957). Pour la fin des années 1980, la date de la chute du mur de Berlin (1989) semble s'imposer, même si la libération de Mandela le 11 février 1990 fournit une autre butée chronologique possible.

**L'analyse peut s'articuler en trois points :**

**L'accès à l'indépendance est le point de départ de l'étude.**

Pour autant, il ne s'agit pas de retracer dans le détail toutes les étapes de la décolonisation. Il semble important de préciser le contexte qui rend possible sa réalisation et de présenter « les facteurs cumulatifs de l'émancipation » (B. Droz). Les prises de position de l'ONU, des États-Unis et de l'URSS font ainsi écho aux attentes des populations africaines, portées par la voix de leaders souvent formés dans les métropoles.

Les modalités de l'accès à l'indépendance ne peuvent pas être toutes exposées. Il faut donc présenter rapidement les trois phases des décolonisations africaines, en évitant d'opposer de façon trop schématique un « modèle britannique » négocié et d'autres « modèles » plus conflictuels. La première phase court de 1957 à 1960. Elle commence au Ghana, se poursuit en Guinée puis englobe la communauté franco-africaine. C'est un temps d'émancipations massives relativement apaisées. La phase qui vient ensuite, de 1961 à 1965, est celle des processus moins bien négociés au Congo, en Algérie et dans les possessions britanniques. A partir de 1965, la dernière phase correspond à des décolonisations arrachées par la violence au Portugal (Angola, Mozambique) ou à des populations blanches qui en Rhodésie ou en Afrique du Sud ont rompu avec le Royaume-Uni mais ne veulent pas abandonner leur domination. Au total, en Afrique subsaharienne, il a fallu le recours à une guerre de libération dans près d'une vingtaine de cas.

### **La chronologie des décolonisations se superpose avec celle des stratégies de développement adoptées par les nouveaux États.**

La CNUCED est créée en 1964 et les accords de Lomé, qui prévoient un système de compensation des prix des matières premières, sont signés en 1974, quelques mois avant l'accès à l'indépendance des colonies portugaises.

La situation actuelle, qui fait de l'Afrique le continent le plus pauvre du monde, ne doit pas occulter le réel développement accumulé depuis les décolonisations. C'est le travail des paysans qui a permis une forte augmentation de la production jusqu'aux années 1970, relayé par l'industrie et l'exploitation des matières premières. Si les bénéfices de ces productions sont inégalement répartis, les conditions de vie changent : l'espérance de vie passe de 40 à 52 ans entre 1960 et 1990, les systèmes de santé et d'éducation s'améliorent, la mortalité infantile recule, dans un contexte de transition démographique. Il y a donc bien eu développement, soutenu par les politiques des États (réformes agraires, soutien des prix agricoles), les programmes de l'ONU, les politiques de coopération (dès le traité de Rome), l'action d'ONG souvent héritières des engagements anticolonialistes (Oxfam).

Cependant, ce développement n'a pas permis aux États subsahariens d'accéder à l'indépendance économique. Il repose en effet sur l'exportation des richesses produites et sur un endettement démesuré. Celui-ci est encouragé, dans les années 1960-1970, par les États du Nord et par la banque mondiale. Lorsque au début des années 1980, les taux d'intérêt augmentent au moment où les cours des matières premières baissent, les États africains surendettés sont confrontés à des situations socio-économiques dramatiques et passent parfois sous le contrôle du FMI, retrouvant une position de dépendance moins de 20 ans après les premières décolonisations.

### **Sur le plan international, la majeure partie des pays d'Afrique reste sous l'influence croisée de leurs anciennes métropoles et des deux superpuissances de la guerre froide.**

Le non-alignement se révèle une position difficile à tenir, malgré les volontés de certains dirigeants de se reconnaître dans un projet commun. Plus qu'à Bandung, c'est surtout à Alger (1973) que l'Afrique subsaharienne s'engage massivement dans le non-alignement, au moment où celui-ci s'oriente vers un anti-impérialisme qui remet en cause l'ordre économique du monde. Pourtant le panafricanisme de l'OUA, (fondée en 1963) se réduit rapidement à une vision peu efficace de la coopération et de l'égalité entre les États africains. Les espoirs tiers-mondistes portés par Ben Barka et étayés par des agitations au Congo, en Guinée, en Angola sont éteints à la fin des années 1960. La « troisième voie » apparaît vite comme une illusion, étouffée la fois par les stratégies néocoloniales et par la disparition de la démocratie dans de nombreux pays. En revanche, le nombre des « conférences nationales » au cours des années 1990 montre que la chute du modèle soviétique libère des forces politiques et sociales qui travaillaient depuis longtemps à la démocratisation.

### Dans la mise en œuvre on cherchera à privilégier :

- **Les histoires croisées du Sénégal et de la Centrafrique.** Elles permettront de comparer deux évolutions contrastées. La disparition dès 1959 de Barthélemy Boganda, dont le projet fédéraliste et favorable à la présence française n'est pas éloigné de celui de Senghor, et le virage autoritaire de David Dacko initient un cycle d'instabilité politique qui pèse sur le développement de la République centrafricaine. La dictature de Bokassa, de 1965 à 1979, contraste avec la stabilité démocratique du Sénégal qui s'ouvre au multipartisme sous la présidence de Senghor, dont il ne faut cependant pas mythifier la présidence. Il est possible de proposer une grille synthétique de la situation des deux pays (régime politique, libertés individuelles, situation démographique et économique, indicateur de développement) à trois moments (l'indépendance, la fin des années 1970 et le début des années 1980). Les élèves pourront prélever et hiérarchiser des informations dans un corpus documentaire, comparer et critiquer ces informations et les synthétiser.
- **L'étude d'un pays comme le Nigéria.** Il pourra donner lieu à un changement d'échelle intéressant. L'héritage économique colonial y laisse un secteur industriel relativement développé (savonnerie) et permet l'essor d'une agriculture de plantation extravertie (cacao) qui subit la chute des cours dans les années 1980. La croissance repose sur l'exploitation pétrolière. Sur le plan politique, la succession des coups d'État (1966, 1975, 1983) et la guerre civile du Biafra (1967-1970) permettent d'interroger les conséquences de la colonisation sur la construction des nouveaux États.
- **La biographie de Nelson Mandela.** Elle fournira un autre exemple à mettre en perspective. En 1961-1962, Mandela réalise une véritable tournée des États africains, rencontre les acteurs majeurs de la décolonisation (Sékou Touré, Senghor, Bourguiba, Kaunda, Nyerere), visite les lieux symboliques d'une culture panafricaine en construction, avant d'être arrêté le 5 août 1962. Son autobiographie pourra servir de source et la réalisation d'une carte permettra de visualiser la situation du continent dans cette période charnière et de lister les enjeux de la décolonisation. On pourra utiliser des photographies qui documentent utilement à la fois sur la trajectoire de Mandela et la situation de son pays.

### Pièges à éviter

---

- Consacrer trop de temps au récit des processus de décolonisation.
- Cloisonner les évolutions politiques, économiques et sociales des pays.
- Schématiser excessivement les périodes et les évolutions et faire passer les États africains de l'indépendance à la pauvreté sans montrer les différentes étapes de développement.
- Ne pas varier les regards dans les choix documentaires et privilégier les discours officiels.

### Pour aller plus loin

---

- Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique du 20e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, réédition 2010

- Frederick Cooper, *L'Afrique depuis 1940*, Paris, Payot, 2008.

- Catherine Coquery-Vidrovitch, *Petite histoire de l'Afrique. L'Afrique au sud du Sahara de la préhistoire à nos jours*, Paris, La Découverte, 2011.

- Bernard Droz, « La décolonisation », *La documentation photographique* n° 8062, Paris, La Documentation française, mars-avril 2008.

- Achille Mbembe, *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte, 2010.

- Jean-Pierre Peyroulou, *Atlas des décolonisations. Une histoire inachevée*, Autrement, 2014.

Ressources : Elikia Mbikolo et Philippe Sainteny (dir.), *Afrique, une histoire sonore (1960-2000)*, coffret de 7 CD audios, RFI-INA et Frémeaux associés, 2002.

Sitographie

-Un dossier de la Documentation française : [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)